Chine

Conflit sino-japonais.

Voir la 344e circulaire sous Comité international, p. 1117.

Japon

Conflit sino-japonais.

Voir la 344e circulaire sous Comité international, p. 1117.

Lettonie

Centres de santé de la Croix-Rouge lettone.

Pour rendre systématique le travail des dentistes des centres de santé de la Croix-Rouge lettone, M. le professeur Dr K. Barons, président de la Société, et directeur de l'Institut dentaire de l'Université de Lettonie, a élaboré les instructions suivantes [1] :

1. La bouche des enfants nouvellement venus aux centres de santé est examinée et son état enregistré.

2. La bouche des enfants enregistrés au centre est examinée périodiquement deux fois l'an aux dates fixées.

N.B. Les enfants aux dents faibles constituent un groupe à part et sont examinés plus souvent.

Une attention spéciale est portée à la bouche des enfants pendant l'époque du changement des dents.

3. Les parents sont avertis par le centre de santé des défauts de la bouche de leurs enfants et invités à les faire soigner.

L'enregistrement est simplifié grâce à des signes convenus.

---

[1] Lettre de la Croix-Rouge lettone datée du 29 septembre 1937.